

est probablement la plus grande du Canada profite de ce genre de relations.

Je le dis sans toutefois prétendre qu'à mon avis, ce genre d'enchevêtrement soit l'idéal. Mais il ne fait aucun doute, lorsqu'on parcourt la liste des administrateurs du Pacifique-Canadien, où l'on trouve des noms comme ceux-ci: Harry Arkle, de Londres, L. J. Belnap, de Montréal, sir George Bolton, de Londres, George W. Bourque, de Montréal, l'honorable F. Philippe Brais, de Montréal, Cyril F. H. Carson, de Toronto, l'honorable J. V. Clyne, de Vancouver, N. R. Crump, de Montréal, Robert J. Dinning, d'Edmonton, R. A. Emerson, de Montréal, G. Blair Gordon, de Montréal, G. Arnold Hart, de Montréal, Louis L. Lang, de Waterloo, H. H. Lank, de Montréal, R. S. McLaughlin, d'Oshawa, Ross H. McMaster, de Montréal, sir Edward Peacock, de Londres, H. E. Sellers, de Winnipeg, Howard C. Sheperd, de New-York, Ian D. Sinclair, de Montréal, H. Greville Smith, de Montréal, Harold M. Turner, de Toronto, H. G. Welsford, de Montréal, Henry S. Wingate, de New-York.

Cette liste met en relief non seulement la représentation des actionnaires du Pacifique-Canadien par rapport aux investissements américains et britanniques dans la compagnie, mais également les liens qu'a le Pacifique-Canadien avec des classes qui sont à l'origine du volume croissant de circulation sur les routes. Je ne vois aucune raison de prendre cette initiative. Mais, cela étant dit, je signale une légère anomalie ici, en ce sens que, l'an dernier, au comité sessionnel, j'ai demandé au ministre actuel du Commerce s'il était satisfait du conseil d'administration du National-Canadien et il m'a répondu:

J'ai dit que j'étais satisfait des administrateurs du National-Canadien.

Puis, le député de Kenora-Rainy-River a posé la question suivante:

Trouvez-vous que le nombre des membres de ce conseil est suffisant, étant donné que la compagnie rivale, le Pacifique-Canadien—j'ai soulevé cette question à la Chambre—a un conseil très nombreux, dont les membres exercent une influence formidable sur une très vaste clientèle d'expéditeurs de marchandises dans tout le pays? Le ministre trouve-t-il que sept membres, c'est suffisant, quand on pense aux avantages que valent au Pacifique-Canadien, à l'égard de la concurrence, le fait qu'il a un conseil d'administration très nombreux? Je n'en connais pas le nombre exact mais je pense qu'ils sont environ vingt-cinq membres, ayant tous des relations parmi les expéditeurs de marchandises.

Puis, le député a poursuivi en ces termes:

Je crois que certains d'entre eux ont un bien petit nombre d'actions. Je suis bien convaincu que nos sept administrateurs détiennent des actions du Canada, en tant que Canadiens, et telle est leur fonction. Toutefois, je ne crois pas que le groupe soit assez nombreux pour se tenir en relation avec les clients éventuels du National-Canadien. J'ai déjà soulevé cette question à la Chambre.

[M. Fisher.]

Le président du comité a demandé:

L'avez-vous soulevée avant que votre parti perde le pouvoir?

M. Benidickson: Oui, je l'ai fait, et je crois l'avoir fait avec mon ancien ministre qui est maintenant assis à mes côtés, l'honorable M. Chevrier. Je persiste à croire que ma proposition a du bon et je la fais au ministre. L'étudierez-vous?

L'hon. M. Hees: Je n'ai aucune raison de croire que le nombre actuel d'administrateurs n'est pas suffisant.

M. le président: Le ministre est aussi difficile à convaincre que le vôtre l'était.

L'hon. M. Chevrier: Je tiens à signaler au député que j'ai donné lecture de tout ce passage avant six heures.

M. Fisher: Avant six heures? Je croyais que j'étais à la Chambre, écoutant les délibérations à ce moment-là.

M. Smith (Simcoe-Nord): Vous n'y étiez point.

M. Fisher: J'étais dans les alentours.

M. Smith (Simcoe-Nord): Vous n'écoutez pas.

M. Fisher: Je m'excuse de cette répétition. Je voulais simplement montrer que le ministre n'était pas convaincu, il y a un an, que le compte rendu des délibérations du comité a réussi à le persuader et que point n'est besoin d'attacher une importance démesurée à la situation. Nous l'acceptons, mais il y a un aspect du conseil d'administration dont j'aimerais parler.

A plusieurs reprises depuis trois ans, j'ai demandé au comité de faire comparaître les administrateurs afin que nous puissions les interroger. Chaque fois, M. Gordon s'y est opposé avec énergie. Il a cité des déclarations antérieures sur les relations entre le président et le conseil pour finir par dire qu'il ne croyait pas la chose admissible. Mais je me demande jusqu'où on peut avoir confiance dans un conseil, qu'il ait 6 ou 12 membres, quand tout ce que nous obtenons de lui ce sont des déficits. Nous ne pouvons parler au conseil d'administration; nous ne pouvons lui demander pourquoi la compagnie semble prendre des décisions, de nature, dit-on, à régler le problème financier, mais dont l'effet semble d'enfoncer davantage la compagnie dans les dettes. Je puis donner un exemple au ministre. Il y a un peu plus de deux ans, les chemins de fer Nationaux ont décidé de faire du camionnage. C'était imiter le Pacifique-Canadien. Évidemment quelqu'un avait persuadé le conseil de la valeur de cette entreprise, mais j'aimerais savoir pourquoi celle-là en particulier?

M. le président: A l'ordre! L'honorable député lui-même a signalé que ces propos ne portaient pas sur le sujet à l'étude, car il a dit vouloir se renseigner sur certains points,